

CSDU : Communiqué du Comité de Vigilance Lourdais

Le Comité de vigilance Lourdais a bien pris note du communiqué de la S.A BOUCOU Recyclage, exploitante du Centre de Stockage de Déchets Ultimes, paru dans la presse dernièrement. Il motive de notre part quelques réflexions et une mise au point.

Tout d'abord, nous nous étonnons de votre ignorance quant au décès des milans puisque l'Office National de la Chasse a dénombré, autour du CSDU, une cinquantaine de dépouilles de ces charognards. Il est particulièrement cocasse que ces oiseaux succombent uniquement à l'extérieur de votre site et préserve ainsi de votre vue leur cadavre!

De plus, il est encore plus étrange de constater que le SMTD, qui a évoqué en bureau ce problème, ne vous ait pas averti de ces morts suspectes.

Au sujet des lixiviats, on ne peut pas affirmer comme vous le faites de façon péremptoire que tout se passe de manière conforme car certains ruissellements ne sont pas suffisamment canalisés et se déversent donc en direct dans la Mouscle.

Il semblerait toutefois que notre intervention ait accéléré le processus de surveillance puisque vous évoquez, à présent, l'installation d'une vidéo-surveillance. Ce dispositif ne nous agréer guère car, s'il est efficace pour se prémunir d'une éventuelle malfeasance extérieure, on sait qu'il peut facilement être détourné de son objectif initial par ceux qui en disposent les commandes. Aussi, sommes-nous plus attachés à la présence d'une surveillance humaine, indépendante de celle qui exploite le Centre de Stockage des Déchets Ultimes. D'ailleurs cette proposition, qui consiste à assurer le gardiennage par un salarié, a été, là aussi, évoquée par certains membres du bureau du SMTD.

Enfin, les libertés que vous prenez avec les horaires d'activité de votre site (7h 17h) expliquent peut-être votre mise en cause par la FNADE pour certaines irrégularités quant au respect du cahier des charges. A ce sujet, il est consternant de constater le silence assourdissant de votre communiqué qui élude avec une ingénuité de mauvais aloi cette question fort embarrassante. De même, les deux constats de procès-verbaux du 14 et 22 avril 2005 ne semblent guère attirer votre attention puisque vous n'en dites mot. Pourtant ces deux PV signalent sans ambiguïtés que des déversements ont été effectués sur le CSDU en enfreignant une nouvelle fois le cahier des charges.

Sachez que notre but n'est en aucune manière de "*régler des comptes, d'attiser des inimitiés ou des querelles politiques*" comme vous le laissez subodorer dans votre communiqué. Le Comité de Vigilance Lourdais, est une association qui modestement tente de répondre aux appels, parfois angoissés, d'une population qui constate, ici ou là, des singularités qui la préoccupent. Ce travail effectué par des bénévoles au service des citoyens mériterait un tout autre traitement de votre part et vous devriez au contraire louer notre vigilance car elle mobilise, condense et stimule les énergies des responsables afin d'améliorer le bien-être des individus.

Pour conclure, dans un souci de compréhension mutuelle, nous acceptons bien volontiers votre invitation à une rencontre sur le site du CSDU de Poueyferré.